

Image not found or type unknown



Compromis sur vente d un terrain

Par **sanrogre_old**, le **31/05/2007** à **10:44**

Bonjour j'ai signe un compromis sur un terrain qui n'avait aucune exclusivite mais diffuse dans avec 2 agences ,j'ai eu un contact avec une de ces agences qui m'a montrée ce terrain ,mais ne m'a fait signe aucun papier ,j'ai negocie le prix du terrain directement avec le proprietaire sur le conseil de cette même agence ,qui alors m'a bien dit que je n'avais aucun engagement vis a vis d'eux ,j'ai donc signe directement un compromis de vente avec le proprietaire du terrain et maintenant l'agence menace de nous poursuivre pour nous obliger à regler leur pourcentage ,sont ils dans leur droit ou non .merci